



## Bilan de compétences DEVIS

Entretien préalable	
Date	
Bénéficiaire	Nom : Prénom :
	Poste actuel : Niveau de formation :
Conseiller	Nom : <b>DELANNOY</b> Prénom :

Le bilan de compétences a été introduit par une loi 1991. Il comporte plusieurs objectifs qui ont été redéfinis [la loi "Avenir professionnel"](#) Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 – art. 4 ; Article L6313-10 code du travail. Il permet à ses bénéficiaires, d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation

**Pourquoi un bilan de compétences** Vous faites le point sur votre carrière professionnelle, en repérant et analysant les compétences acquises durant vos différentes expériences et formations. Vous identifiez vos motivations et atouts afin de définir des pistes d'évolution professionnelle personnalisée.

### **DEVIS formule classique**

-Durée prestation : 24 heures sur 4-6 mois (10 rendez-vous en présentiel)

Synthèse

Suivi de la prestation

-Utilisation des outils :

Utilisation du jeu de cartes d'Orient'action, utilisation de l'arbre de vie de transition pro

Bases de données ONISEP, Tests IRMR, tests de motivation,

Fiches-métiers, fiches formations certifié Coach **MOTIVA**

-Coût prestation : 1800 €

### **DEVIS formule e-bilan**

2 rendez-vous en visio conférence

8 rdv téléphoniques

Mise à disposition des outils : Base MOTIVA, réalisation des tests

-Utilisation des outils :

-Coût prestation : 1000 €

-Utilisation du CPF possible, financement employeur, OPCO